

Réforme Radicale - Glossaire sélectionné

Absentéisme scolaire : absence illégale d'une école enfreignant la loi de la présence obligatoire.

Agent de surveillance : une personne responsable d'identifier et de discipliner les absents.

Association Athlétique : un groupe de partisans de sport, d'exercice, et d'activité physique à travers les conseils scolaires. Les groupes ont souvent offert des compétitions annuelles ou ont compilé des résultats des équipes au cours de l'année scolaire.

Chimie agricole : les domaines des sciences reliés à la nourriture ainsi qu'à la production et le traitement des fibres. Ceux-ci incluent les technologies et les traitements de préparation du sol, de la culture et la récolte des moissons, de la production animale, et le traitement des plantes et produits d'origine animale pour la consommation et l'usage humain.

Conseil scolaire : une entité politique élue ou nommée formée de conseillers scolaires.

Conseiller scolaire : une personne officielle politique élue ou nommée, responsable des écoles publiques dans un conseil scolaire ou une section scolaire.

Contribuable : Une personne qui possède une propriété et qui paie des taxes foncières en support des dépenses publiques, par exemple les écoles et les routes.

L'École commune : une forme de scolarité visant à instruire les masses dans les rudiments de l'alphabétisation, de la numératie, des valeurs morales, et de certains autres sujets.

L'École normale : une école de formation pour les enseignants offrant une méthodologie standard ainsi que l'opportunité d'enseigner. Ce terme a plus tard été remplacé par le Collège des enseignants.

Gymnastique : exercices généralement légers et propres à assouplir les muscles et le conditionnement physique.

La loi des écoles communes : une loi du corps législatif supportant ou établissant les écoles publiques. Il y a eu plusieurs lois des écoles communes entre 1846 et 1871 en Ontario.

La célébration de l'Empire : une célébration d'origine patriotique observée par les pays du Commonwealth en l'honneur du décès de la Reine Victoria (à l'origine) et des accomplissements de l'Empire Britannique.

La lanterne magique : "une sorte de lanterne qui reproduit et amplifie de petites images sur un fond noir ou sur une surface blanche au gré de la personne" – Dictionnaire impérial – 1915

Les écoles gratuites : les écoles publiques qui sont supportées monétairement par les taxes foncières de la population entière au lieu de charger des frais de scolarité aux élèves ou à leurs parents.

Le Groupe des Sept (artistes) : une association de peintres Canadiens formée en 1920. Les sept membres originaux ont été Lawren Harris, J.E.H. MacDonald, Arthur Lismer, A.Y. Jackson, Franklin

Carmichael, Frederick Varley et Frank (Franz) Johnston. En tant que groupe, ces artistes ont été acclamés par la critique au Canada et outre-mer, pour leurs interprétations du paysage du nord canadien.

Les sciences domestiques : l'étude des sujets ménagers et des compétences requises comme le travaux d'aiguille, le tricot, les arts culinaires (la cuisson, la conservation et la préparation des aliments, la sécurité alimentaire) la cuisine et la gestion de la maison. Ce terme a plus tard été remplacé par l'Économie Domestique.

Mill : une unité monétaire utilisée pour les taxes foncières. Sa valeur est équivalente à un dixième d'un sou. Le taux des taxes scolaires, par exemple, aurait été de 13 'mills'.

Procès-verbal : le record officiel des procédures à une réunion d'une société, d'un comité, ou de d'autres groupes.

Présence obligatoire : les enfants d'un âge spécifique doivent, selon la loi, fréquenter l'école.

Président du conseil scolaire : le conseiller scolaire en chef du conseil scolaire.

Promoteur d'école : une réformiste qui supporte la cause d'une éducation publique obligatoire et gratuite.

Réforme éducative : Les plans ou les actions visant à instituer des changements systématiques des théories d'éducation et ou des pratiques généralement retrouvées en société ou spécifiquement dans un environnement identifié.

Section scolaire : une unité de la juridiction éducative dans les comtés et endroits ruraux, l'équivalent des conseils scolaires en ville sauf avec trois conseillers scolaires seulement.

Subvention générale : somme accordée aux conseils scolaires par le corps législatif afin de supporter les écoles.

Taux des bons : Un contrôle ou une pièce législative permettant à une école publique ou à un conseil scolaire de charger un frais de scolarité aux élèves ou à leurs parents.